

Description de l'Abbaye de Lucelle

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **19 (1913)**

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DESCRIPTION

DE

L'ABBAYE DE LUCELLE

PAR

A. DAUCOURT, ARCHIVISTE

Un jour, le célèbre comte de Montalembert, l'auteur des *Moines d'Occident*, frappait à la porte du directeur des forges de Lucelle. Il venait, poursuivant son pèlerinage à travers les ruines de l'Ordre de Cîteaux, faire une courte halte au lieu où passa Saint Bernard et où fleurit, pendant des siècles, une des plus célèbres maisons de son Ordre. Malheureusement, les ruines se sont amoncelées depuis 1793, et, à part l'hôtellerie et quelques dépendances du monastère, l'illustre écrivain ne rencontra qu'un sol tristement dénudé ! Pas de trace de l'église, pas une pierre pour marquer où était la fameuse abbaye : le jardin seul est encore là avec ses arbres séculaires, dernier témoin d'un âge qui n'est plus !

Montalembert partit, emportant quelques lignes de plus à ajouter à sa grande histoire de Saint Bernard.

Plus heureux que l'historien des *Moines d'Occident*, nous tâcherons de réédifier, par la pensée, Lucelle et ses dépendances, grâce aux manuscrits d'un savant religieux de cette abbaye et aux vieux tableaux conservés encore aujourd'hui. Nous pouvons rétablir cette célèbre maison religieuse telle qu'elle était aux temps de sa splendeur.

Il existe trois grands tableaux à l'huile de Lucelle, faits à la fin du XVIII^{me} siècle. L'un représente le couvent et ses dépendances à vol d'oiseau, qui a appartenu à M. Paravicini, ancien directeur des forges de Lucelle ; un autre était la propriété de

M. le curé de Winkel, un troisième à M. Sérasset, curé de Develier qui l'a cédé à M. Vautrey, curé-doyen de Delémont. Ce dernier tableau a été légué par M. Vautrey à l'Ecole cantonale où il se trouve actuellement. Un parchemin fort curieux a été trouvé dans la ferme de Cholis; il contient, peinte à l'aquarelle, une vue du couvent et de ses cinq prieurés. Ce tableau a été aussi déposé au Musée de l'Ecole cantonale, par les soins de M. Vautrey. Aux Archives de l'Evêché, à Berne, on conserve également plusieurs vues et plans de Lucelle. On a retrouvé dans une maison de Boncourt un grand volume, manuscrit des privilèges de Lucelle, par le Père Don Etienne, archiviste du couvent. Ce précieux travail est aujourd'hui notre propriété et renferme beaucoup de détails sur l'abbaye ¹⁾.

Saint Bernard cherchait avant tout, pour bâtir ses couvents, un site solitaire: il fuyait le bruit des villes et l'agitation des grands centres de populations. La solitude et le silence étaient de rigueur dans l'Ordre de Citeaux. La position de Lucelle était merveilleusement propre aux desseins du saint fondateur. Il trouvait là une vallée sauvage et inhabitée, arrosée par un petit cours d'eau, coulant solitaire entre de hautes montagnes qui l'enclavaient étroitement, de toutes parts, d'épaisses forêts s'ouvrant à peine un sentier tortueux pour arriver aux villages voisins. Là aussi ce petit cours d'eau avait formé un lac d'une étendue assez grande que peuplent des poissons d'espèces diverses et qui ajoutait un nouvel agrément à ce lieu retiré. C'était ce que cherchait le grand Saint Bernard.

Ce monastère fut fondé, probablement à la prière de Saint Bernard, par les trois frères Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon, près de Besançon, avec le consentement de leur oncle, Berthold de Neuchâtel, évêque de Bâle ²⁾. La première pierre du nouveau monastère fut bénite et placée le jour de l'Annonciation, le 25 mars 1123, par l'évêque de Bâle, en pré-

(1) M. Feltin, notaire à Delle, nous a remis également plusieurs cahiers de notes qu'il a recueillies sur Lucelle. Nous lui témoignons toute notre reconnaissance pour la peine qu'il s'est donnée de retrouver les documents qui concernent cette abbaye et qu'il a bien voulu mettre à notre disposition.

(2) Voir « Histoire de la seigneurie de Neuchâtel en Bourgogne, par l'abbé Loye, sur Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon. » Montbéliard, imprimerie P. Haffmann, 1890. — 418 pages.

sence de Saint Bernard. D'après la chronique du couvent et de plusieurs auteurs dignes de foi, Saint Bernard aurait été l'architecte de l'église et du monastère. Il assista de sa personne et travailla de ses mains aux premières constructions¹⁾. La présence de Saint Bernard à la fondation de Lucelle s'explique du reste par le fait qu'il était parent des fondateurs et que le premier abbé qu'il donna au monastère, Etienne, était son ami et avait fait profession religieuse avec lui à Citeaux. Une année après, le monastère était bâti. Saint Bernard y envoya douze religieux, ayant à leur tête Stephanus, pour en prendre possession. Ces religieux venaient du couvent de Bellevaux, près de Cirey, dans la Haute-Saône. Bellevaux était une création de l'abbaye de Morimont, située dans le diocèse de Besançon. Lucelle fut la première fille de Bellevaux.

L'église abbatiale de Lucelle fut consacrée l'année suivante, à pareil jour, le 25 mars, en la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge et de l'Incarnation du Verbe, par Berthold de Neuchâtel, évêque de Bâle, en l'honneur de la Mère de Dieu, patronne de l'Ordre de Citeaux, en présence d'Anséric, archevêque de Besançon, de Gérold, évêque de Lausanne, du Bienheureux Ponce, abbé de Bellevaux et d'une foule de prélats et de nobles personnages²⁾.

Berthold de Neuchâtel, le consécrateur de l'église de Lucelle qui avait encouru l'indignation du pape, à cause de ses négligences, donna sa démission comme évêque de Bâle, en 1133 et se retira à Lucelle. Ayant renoncé à son siège, il rentra en grâces auprès du pape Innocent II, et demeura jusqu'à la fin dans la vie monastique qu'il avait embrassée. Berthold vécut trois ans à Lucelle sous l'habit de Citeaux et mourut le 21 décembre 1136. Il fut enterré dans l'église selon son désir.

De suite après sa fondation, la nouvelle abbaye prit les plus heureux développements. Sous l'habile et énergique direction de son abbé Stephanus et du prieur Albéric, la vie monastique se déploya à Lucelle dans toute sa ferveur et ses soixante religieux y pratiquaient, dans toute leur perfection, les saintes observances

(1) Epist. fast. Lucelle, p. 13.

(2) Registre des Privilèges de Lucelle, par le Père Etienne, archiviste du couvent, 1781.

de l'Ordre de Cîteaux. Quatre ans après sa fondation, Lucelle était assez puissant pour envoyer à *Neubourg*, en Alsace, quelques religieux pour y fonder un nouveau couvent, en 1128. Cette fondation fut suivie de deux autres, à *Kayserheim*, dans le diocèse d'Augsbourg, en 1133, et celle des Trois-Rois, appelée *Lieu Croissant*, en Bourgogne. Ces trois nouvelles abbayes furent les préludes de soixante monastères fondés par Lucelle dans le cours de son existence sept fois séculaire. Parmi ces derniers, signalons l'abbaye de Frienisberg, supprimée par les Bernois, à la Réforme, en 1528, et celle de Saint Urbain, au canton de Lucerne, supprimée en 1848.

Saint Bernard n'avait pas oublié son cher couvent de Lucelle. Il le visita une seconde fois en allant trouver l'empereur Lothaire pour rétablir la paix avec les ducs de Souabe, vers 1140. Il trouva à Lucelle plusieurs prélats réunis sur l'invitation de l'Abbé Christianus, très heureux de converser quelques instants avec ces deux merveilles du monde d'alors : Saint Bernard, Abbé de Clairvaux et l'archevêque de Tarentaise, tous deux unis par une douce amitié avec l'Abbé de Lucelle.

Saint Bernard avait été chargé par le pape Eugène III de prêcher une nouvelle croisade contre le sultan de Moussul qui s'était emparé d'Edesse. C'est en allant en Allemagne, prêcher la croisade, que Saint Bernard fit à Lucelle sa troisième apparition. Il se retrouva avec bonheur dans cette maison, qu'il avait vu naître et qui comptait en ce moment deux cents moines pleins de ferveur et menant, dans toute sa rigueur, la sainte vie de Cîteaux. Ils y chantaient jour et nuit les louanges de Dieu. C'était la *Laus perennis* qui donna un éclat si brillant que de toutes parts on accourait se placer sous la règle de Cîteaux. Les arts et les sciences florissaient à Lucelle. Le moine Hélinand se distinguait par son talent à copier les manuscrits, à peindre les missels et autres livres d'église et sa renommée était si grande que de tous côtés on désirait obtenir un de ses ouvrages. Il ne faut donc pas s'étonner si l'Abbé de Lucelle, en envoyant à celui de Saint Urbain, un missel copié et peint par le moine Hélinand, lui disait : « Réjouissez-vous et chantez à Dieu un cantique nouveau, car le frère Hélinaud a fait un merveilleux ouvrage ».

L'église abbatiale, qui fut témoin des vertus de tant de saints religieux, fut fortement ébranlée par un tremblement de terre vers 1340. Il fallut la reconstruire entièrement. Ce fut l'ouvrage de l'Abbé Rodolphe de Wiggenheim qui l'éleva sur un plan plus en rapport avec la célébrité de l'abbaye et plus digne de ses nombreux et saints religieux. Elle fut solennellement consacrée la veille du dimanche des Rameaux, le 8 avril 1346, par Jean Senn de Munsingen, évêque de Bâle et dédiée à la Sainte Vierge, à Saint Jean-Baptiste, à Saint Jean l'Evangéliste, à Saint Nicolas, évêque, à Saint Benoît et à Saint Bernard ¹⁾.

Les Annales de l'abbaye mentionnent que pendant la campagne d'Enguerand de Coucy, les Anglais ravagèrent l'abbaye de Lucelle, la pillèrent et la détruisirent en bonne partie ²⁾. L'Abbé Jean III d'Asuel, dit de Charmoille, dut quitter sa chère abbaye pendant quelque temps et se retira à Bellevaux. A son retour, il releva le couvent de ses ruines et répara l'église abbatiale. Il mourut le 30 janvier 1362 et fut enterré devant la statue de la Sainte Vierge, à côté de treize membres de la famille d'Asuel, tous bienfaiteurs de Lucelle ³⁾.

Quatre-vingt-trois ans plus tard, Lucelle se trouva en présence d'un ennemi redoutable qui faillit causer sa ruine complète. C'étaient les Armagnacs, au service du Dauphin de France. L'Abbé Nicolas Amberg avait été obligé d'abandonner son monastère avec ses religieux. Le couvent fut désert pendant cinq ans. Revenus à Lucelle, les religieux se trouvèrent presque dans le dénuement et la misère, les bâtiments étaient abîmés, l'église dans le plus désolant spectacle, les revenus du couvent n'étaient plus payés. L'Abbé exposa au pape Nicolas V cette triste situation en lui montrant que les revenus du monastère étaient loin de suffire à l'entretien de vingt-sept religieux et de l'Abbé et aux autres dépenses nécessaires pour réparer l'église abbatiale et le monastère. Il montra comment il avait été forcé d'envoyer plusieurs de ses religieux dans d'autres monastères et qu'il avait

(1) Walch a donné, dans ses *Miscellanea*, un plan très exact de l'église, qui permet de fixer à chaque autel la place qu'il devait occuper.

(2) *Fatalia maesta Lucellensia* I. — Buchinger, *Ep. fast. Lucel.*, p. 193.

(3) Le nécrologe de Lucelle relate ainsi la mort de Jean III d'Asuel Charmoille : « Kal. februarii, obiit R. P. ac D. Johannes, abbas in Lucella, anno MCCCLXII ». Buchinger, *Epit. fast. Lucelli*, p. 191.

dû faire des dettes pour relever ou édifier les bâtiments du couvent. Pour venir au secours de Lucelle le pape lui incorpora plusieurs paroisses en Alsace et celle de Courgenay dans l'Ajoie. Grâce aux privilèges que lui accorda le Souverain Pontife, grâce aussi aux libéralités de l'empereur, l'Abbé Amberg put réparer l'église et rebâtir en partie le couvent.

Le pape Sixte IV, voulant honorer cette célèbre abbaye, alors si éprouvée, accorda aux Abbés du monastère, à perpétuité, le privilège d'user des insignes épiscopaux, de donner la bénédiction solennelle après la grand'messe et les vêpres et de consacrer les vases sacrés¹⁾.

L'Abbé Théobald II Hyllweg, élu le 15 octobre 1495, à Lucelle et sacré à Bâle dans la chapelle de Saint Bernard, propriété du couvent, fit tous ses efforts pour réparer les ruines causés par les Armagnacs. Son zèle fut paralysé par les guerres. Il vit avec douleur les Confédérés suisses, en 1499, arriver à Lucelle. Ils ravagèrent le couvent, souillèrent l'église et firent un épouvantable pillage.

Au commencement de la Réforme, le monastère de Lucelle passa par de rudes épreuves et faillit être anéanti. Les protestants de Laufon prirent les armes contre leur prince, l'évêque de Bâle et, se joignant à une troupe de paysans révoltés, d'Alsace, arrivèrent inopinément à Lucelle, en 1525, qu'ils pillèrent. Après avoir maltraité les religieux terrifiés, ils mirent le feu au couvent. La fameuse bibliothèque, connue et estimée de l'Europe savante et les manuscrits amoncelés depuis trois siècles devinrent, en un seul jour, la proie des flammes. Peut-être avons-nous, dans cette sinistre journée, perdu à tout jamais, des trésors d'histoire que nous léguait l'antiquité²⁾.

L'Abbé Théobald Hyllweg fit reconstruire le clocher où il plaça de nouvelles cloches et réparer l'église et le monastère. En 1586, l'Abbé Beatus Papa fit de grands embellissements à l'intérieur de l'église; des peintures y furent exécutées par ses

(1) L'official de la Cour épiscopale de Bâle, le 15 mai 1483, reconnut comme authentique la Bulle de Sixte IV, qui conférait aux abbés de Lucelle l'usage des insignes pontificaux. L'acte fut rédigé par le notaire Jehan Salzmann de Masseveaux. Trouillat, v. p. 875.

(2) Fast. : *Ingens librorum thesaurus*.

ordres; un nouveau pavé d'un beau travail remplaça les dalles grossières qui dataient de la première fondation. Au commencement du XVII^me, l'Abbé Christoph Birr fit dresser un maître-autel d'une grande beauté. Son successeur, Jean Hanser, en 1628, plaça sur l'église un élégant clocher. Par ses soins, un orgue excellent vint rehausser la majesté des chants du monastère de Lucelle.

Telles étaient les restaurations du monastère, après la destruction de Lucelle, à la Réforme, en 1525, quand éclata la



Sceau de l'Abbaye de Lucelle.

terrible et néfaste guerre de Trente Ans. Cette épouvantable guerre, qui couvrit tout l'Evêché de Bâle de ruines et de dévastations, fut particulièrement fatale à Lucelle et une cause de ruine presque totale. En novembre 1632, un corps de troupes bernoises, qui se trouvait dans les rangs de l'armée suédoise, s'abattit sur Lucelle où il ne restait plus que quelques religieux. Rien n'échappa à la rapacité, à la cruauté de ces soldats bernois, impies et fanatiques. Tout ce qu'ils ne purent enlever, fut par eux brisé et mis en pièces. Statues, sculptures, tableaux, ornements, tout fut lacéré, détruit, foulé aux pieds. Ces misérables brutes allèrent jusqu'à arracher du faite du clocher la pomme dorée qui le surmontait, s'imaginant qu'elle était d'or et qu'elle renfermait des objets de prix. Irrités de voir leur avidité déçue, les soldats bernois mirent le feu au monastère qui fut réduit en cendres. L'église fut épargnée par les flammes; mais, dévastée

par ces bandes de brigands bernois, elle n'offrait plus, après leur départ, que des ruines tristement dénudées. L'église avait 200 pieds de long, 62 de large et 60 de hauteur.

L'Abbé Laurent Lorillard, de Porrentruy, et ses cinquante-trois religieux durent prendre la route de l'exil, abandonnant leur couvent ruiné. Les religieux se dispersèrent de toutes parts dans les couvents de l'Ordre, surtout à Saint-Urbain. L'Abbé s'établit au Petit Lucelle, dans le canton de Soleure, avec quelques religieux. C'est là qu'il mourut le 29 mai 1648. Son successeur, Norbert Gambach de Kiensheim, fut élu le 4 juin 1648. Il rassembla ses religieux qu'il établit à Löwenbourg où ils reprirent les offices de la règle. L'Abbé Gambach mourut le 2 novembre 1654 et fut remplacé par Bernardin Buchinger, de Kiensheim, en Alsace. Il avait été Abbé de Mulbrunn en 1642, Abbé de Pâris en 1648. Il fit tous ses efforts pour relever de ses ruines l'antique abbaye. En 1656, les réparations nécessaires étaient faites. L'Abbé retourna à Lucelle le 28 mars 1657 avec tous ses religieux qui y reprirent la vie commune, après 25 ans d'absence. A sa prière, le roi de France envoya un vitrail à ses armes pour décorer l'église¹⁾. L'Abbé de Saint-Blaise en fit autant la même année 1659. La ville de Delémont y fit aussi placer un vitrail portant les armoiries de cette ville.

Un maître-autel, fait à Löwenbourg, remplaça celui que les soldats bernois, de l'armée suédoise, avaient renversé en 1632. L'Abbé Delefls le fit dorer vers 1715. L'orgue, les autels latéraux, le dallage du chœur, les grillages en fer furent faits à la même époque, ainsi que deux superbes stalles en chêne²⁾. Rien ne fut épargné pour faire de l'église abbatiale de Lucelle la plus belle de tout le diocèse de Bâle.

Cette église avait la forme d'une croix latine et mesurait cent soixante-six pieds de longueur sur soixante-six et demi de largeur. Elle comprenait trois nefs, séparées par sept piliers de style ogival; les trois premières travées étaient destinées au peuple, les quatre autres aux religieux. Soixante stalles, disposées

(1) Les armes de France peintes sur verre, par un peintre de Bâle, furent apportées à Lucelle le 10 février 1659.

(2) Deux lions en chêne de ses stalles se trouvent aujourd'hui au Musée jurassien à Delémont.

sur deux rangs, occupaient le chœur qui laissait, au-devant du sanctuaire, une travée libre pour les processions. La chaire était adossée au premier pilier de gauche, l'autel de Sainte Agathe au deuxième de droite; ceux de Notre-Dame de Lucelle, de Sainte Croix, de Saint Bernard, de Saint Benoît et de Saint Jacques, apôtre, s'appuyaient au chœur des religieux.

Les basses nefs étaient terminées par deux chapelles, occupant les bras de la croix : l'une à droite, dédiée à Saint Jean-Baptiste et l'autre aux Trois Rois. Le chœur se terminait par une abside à trois pans. Le maître-autel, construit en 1668, avait cinquante-huit pieds de haut. Les tableaux qui ornaient l'église y avaient été placés en 1729. Les travaux de gypserie étaient de 1712.

La tour du clocher, refaite en 1346, occupait l'angle de la croix, près de la septième travée de droite. Elle était loin de répondre à la beauté de l'église. Son toit à deux pans était lourd et peu gracieux. Les quatre cloches qu'elle renfermait avaient été refondues à Bâle, en 1699, et baptisées des noms de Marie, Jean-Baptiste, Benoît et Bernard. La sacristie était attenante au clocher. L'orgue, qui comprenait quarante registres, avait grande réputation dans la contrée; il était de 1726.

Sur le côté droit de l'église, et entouré des bâtiments du monastère, régnait le cloître sous lequel étaient les caveaux de sépulture, réservés aux religieux depuis 1722. Les tombeaux des grandes familles nobles de l'Evêché de Bâle et de l'Alsace étaient dans l'intérieur de l'église. On remarquait dans une excavation pratiquée au mur de droite le mausolée du baron Pierre de Morimont et de sa femme Marguerite de Rathsamhausen. Leurs statues en pierre, de grandeur naturelle, étaient couchées sur la tombe que soutenaient quatre lions, aussi de pierre. Les armoiries des Morimont étaient peintes sur les vitraux de la fenêtre qui surmontait le monument. Pierre de Morimont mourut vers 1461 et sa femme le 6 avril 1465.

Lors de l'invasion de Lucelle par les paysans, en 1525, la plupart des tombes, qui ornaient l'église abbatiale, furent mutilées, puis enlevées presque toutes, vers 1606, lorsqu'on refit le pavé de l'édifice. La révolution de 1793 dispersa ce qui restait des sépultures seigneuriales de Lucelle. En 1856, des fouilles

faites par ordre du propriétaire des forges, sur l'emplacement de l'ancienne église, mirent au jour plusieurs caveaux en forme de four où reposaient des religieux; une plaque de plomb, placée sous leur tête, indiquait leurs noms, les dates de leur profession et de leur mort. Cette dernière profanation n'aboutit qu'à quelques pierres sans valeur qu'il fallut laisser là sans pouvoir en tirer parti.

Le portail de l'église n'avait rien de remarquable. C'était le pignon de l'édifice percé d'une petite rosace et d'une grande fenêtre gothique à doubles meneaux. Deux arcs-boutants encadraient le tout. Un portique du style de la Renaissance, construit en 1699, occupait, devant la porte, la place de l'ancienne tour, brûlée et en partie détruite en 1525. C'était sous cette tour que furent enterrés les fondateurs de Lucelle. En 1699, on trouva trois corps réunis dans le même tombeau : on crut, non sans raison, que c'était la sépulture des comtes de Montfaucon. Le nécrologe de Lucelle porte en effet : « *Hodie memoria nobilium vivorum Hugonis, Amédéi et Richardi, comitum de Montefalconis... ante cujus postes sua corpora in pace repausantia, universæ carnis resurrectionem expectant* ».

La statue de la Vierge, protectrice de l'Ordre de Cîteaux, surmontait la porte d'entrée¹⁾, celles de Saint Benoît et de Saint Bernard occupaient les deux côtés. Sur la frise, on lisait l'inscription suivante : « Vous qui passez devant l'image de la Vierge, voyageur ami, ne dédaignez pas de dire : Ma Mère, je vous salue ».

L'église de Lucelle était très riche en reliques et en ornements de prix. On y voyait le grand morceau de la Vraie Croix, d'un demi pied de long et d'un doigt d'épaisseur, rapporté du sac de Constantinople, lorsque cette ville fut prise par les Croisés, par l'Abbé du couvent de Pairis, l'Abbé Martin, et donné par lui au couvent de Lucelle, en 1206. La Croix portait à ses extrémités, sur des coins d'argent, des caractères grecs. On conservait aussi dans cette église une ceinture de la Vierge, tissée, d'après la tradition, de ses propres mains; une phalange d'un doigt de

(1) Cette statue a été retrouvée, il y a une quarantaine d'années, dans la forêt voisine de Lucelle, par M. Fleury de Miserez. Elle est conservée dans sa famille avec un grand respect.

Saint Jean-Baptiste, un doigt de Saint Barthélemy, un bras de Sainte Anne, la tête de Sainte Euphémie, vierge et martyre de Chalcédoine. Le Concile de Bâle, en 1443, avait enrichi Lucelle de plusieurs reliques insignes, que l'abbé Holzacher fit enchâsser dans des reliquaires de grande valeur ¹⁾. Parmi les ornements de prix qui furent pillés soit par les troupes bernoises de l'armée suédoise en 1638, soit par les révolutionnaires de 1793, ou qui furent la proie des flammes, en 1699, on remarquait une mitre précieuse, ornée de perles et de broderies d'or, due à la libéralité de l'Abbé Théobald Hyllweg, en 1530; une chasuble et deux dalmatiques faites avec le vêtement impérial de l'empereur Maximilien I, l'étoffe tissée d'or était délicatement ouvragée et couverte de pierres précieuses. C'était à la demande de l'Abbé Rodolphe Heichemann que ce présent impérial avait été fait à l'église de son couvent en 1570.

Lorsque l'évêque de Bâle avait quelque consécration solennelle à faire à l'église des Pères Jésuites à Porrentruy, c'était à l'abbé de Lucelle qu'il s'adressait pour avoir des ornements dignes de la cérémonie.

De toutes les richesses de l'illustre abbaye, il n'est resté qu'un grand Christ en argent sur bois noir avec un morceau de la Vraie Croix et un semblable, plus petit, qui sont actuellement conservés dans l'église paroissiale de Saint-Pierre à Porrentruy. On a encore de Lucelle une Vierge en argent d'un très beau travail, haute de un pied et demi, appartenant à la Congrégation des filles, dans l'église paroissiale de Porrentruy. Une superbe Vierge en cuivre doré, encadrée dans une chapelle en chêne, est de cette époque. Ce beau travail se trouve actuellement au Musée historique de Bâle.

Le couvent était attenant à l'église et sur le prolongement de sa façade occidentale. Abandonné lors de l'invasion des Suédois, il resta inhabité pendant 25 ans. L'Abbé Buchinger, qui fut une des gloires de Lucelle, le releva de ses ruines et y installa de nouveau sa communauté, le 28 mars 1657. Elle se composait de onze religieux qui jusqu'alors avaient vécu à Löwenbourg, où l'abbaye avait un prieuré.

(1) On sait que l'abbé Holzacher fut l'un des électeurs du Conclave de Bâle, où fut élu l'antipape Félix V.

L'Abbé rebâtit le couvent sur un plan nouveau : les anciens bâtiments étaient inhabitables. Les travaux furent commencés en juillet 1658 et achevés l'année suivante. L'habitation des religieux occupait l'espace compris entre l'église et le mur d'enceinte, du côté du Nord. Sans être splendide, elle était suffisante pour trente religieux. Lucelle n'en comptait pas davantage à cette époque. A la mort de l'Abbé Buchinger, l'abbaye était à son plus haut degré de gloire.

Malheureusement, l'invasion d'une partie de l'Evêché de Bâle, par les troupes françaises en 1675, fut fatale à Lucelle. Envahi par un détachement de 400 soldats de l'armée de Monclar, le deuxième dimanche de Carême, le couvent fut rançonné, pillé, saccagé, malgré les armes de Louis XIV et de Turenne suspendues aux portes du monastère.

Un incendie, qui se déclara le 6 décembre 1699, réduisit en cendres, en quelques heures, l'abbatiale, la toiture de l'église et plusieurs dépendances du couvent. La bibliothèque, qui renfermait plusieurs manuscrits précieux, fut la proie des flammes ; un frère convers, du nom de Macaire Faivre, ayant voulu sauver quelques ouvrages de prix, périt dans le feu. Voici comment est raconté cet incendie dans le « Voyage littéraire de deux Bénédictins ». « Le lendemain, 3 octobre 1708, nous fûmes à Lucelle, la plus fameuse et la plus riche abbaye du pays, la mère de toutes les maisons de l'Ordre de Cîteaux qui sont dans la Suisse et de plusieurs en Allemagne... L'incendie qui consuma tout le monastère en 1699, nous priva du plaisir d'y voir une très riche bibliothèque en manuscrits, que les flammes ont réduits en cendres avec le religieux qui y était entré pour tâcher de les sauver. Elle est aujourd'hui rebâtie tout à neuf et gouvernée par un jeune Abbé ¹⁾ qui paraît fort honnête homme et duquel nous eûmes toute la satisfaction que nous pouvions désirer ».

Le désastre était irréparable. L'Abbé Pierre II, Tanner, de Colmar, se retira, avec ses religieux, à la Prévôté de Blotzheim, où il mourut de la pierre, le 24 mai 1702.

Ce fut l'Abbé Antoine de Reynold, de Fribourg, qui entreprit la reconstruction de l'abbaye. Commencés en 1703, les travaux

(1) Antoine de Reynold, de Fribourg, en Suisse, élu abbé le 28 mars 1703. Il avait été auparavant Abbé d'Hauterive en 1701, puis vicaire général de l'Ordre en Suisse, en Alsace et dans le Brisgau depuis le 20 novembre 1706.

se prolongèrent jusqu'en 1720 et ne furent achevés que sous l'abbatit de Nicolas V, Delefil, de Vaufrey, élu le 20 novembre 1708.

L'abbatiale, attenante au portail de l'église, du côté du midi, avait trois étages, de quinze croisées chacun. L'appartement de l'Abbé occupait trois pièces; le reste du bâtiment était réservé aux hôtes de distinction, comme aussi à la Chancellerie, à la Chambre fiscale et aux autres offices du monastère. La salle à manger pour les hôtes était au troisième étage. Les caves, qui s'étendaient sous le bâtiment, étaient voûtées et très vastes.

Le couvent, où logeaient les religieux, touchait à l'abbatiale, mais sa façade principale était au midi. Des fenêtres de leurs cellules, les religieux n'avaient sous les yeux que les noirs sapins de la forêt et la montagne qui s'écartait à peine pour livrer passage à la petite rivière appelée la Lucelle¹⁾.

Le bâtiment avait trois cent vingt pieds de long sur trente-six de large. Les soixante-quatre cellules, réservées aux religieux, étaient du côté du midi. Elles étaient reliées entre elles par un long corridor qui aboutissait aux grands et petits escaliers de pierre. Au rez-de-chaussée étaient les cuisines et le réfectoire²⁾. Celui-ci avait soixante pieds de long sur vingt-deux et demi de large. La salle du Chapitre était attenante. Tout près était le lieu où les religieux prenaient leur récréation.

Au premier étage, à côté de l'infirmerie et du vestiaire, était la bibliothèque qui comptait près de douze mille volumes, presque tous achetés par l'Abbé Grégoire Girardin, de Delle³⁾.

(1) Le Père Moreau, de Delémont, religieux de Lucelle, dans son voyage de Saint-Apollinaire à la Part-Dieu, dit : « La forêt qui borne la vue des religieux a été exploitée depuis quelques années pour donner plus de jour; elle ne présente que des rochers tout nus et des broussailles. On y voit pâturer des chevreuils. »

(2) Jusqu'en 1745, la borne de séparation entre la France et l'Evêché de Bâle était placée dans la cuisine de l'abbaye. C'était un pieu de fer planté au coin de l'autel. Il en résultait qu'on préparait le dîner sur le territoire de l'Evêque de Bâle et qu'on le mangeait sur celui du roi de France. En 1745, on régla que le ruisseau de la Lucelle servirait de limites entre les deux souverainetés. Dès lors, l'abbaye se trouva entièrement sur le territoire français.

(3) Grégoire Girardin, de Delle, fut élu abbé le 6 septembre 1751. Il avait été coadjuteur de Nicolas Delefil depuis le 7 décembre 1746. Il mourut le 9 avril 1790. Ce fut sous son abbatiat que mourut, en 1760, Bernardin Walch, de Winkel, qui fut, pendant quarante ans, moine à Lucelle. Il était archiviste du monastère et il eut grand soin de mettre en ordre tous les documents que renfermaient les archives de son couvent. Il nous a laissé son *Missellanea Luciscellentia*, en deux volumes in-folio, auquel il avait travaillé pendant quarante ans, ainsi qu'il le dit dans la préface de son ouvrage. Il renferme l'histoire de Lucelle, celle des monas-

Au-dessous de ce vaste bâtiment, qui ne comptait pas moins de soixante-dix croisées sur sa façade principale, existaient deux grandes cavés destinées à recevoir le produit des vignes appartenant au couvent. On estimait les revenus de ses vins à plus de quatre mille mesures par an ¹⁾.

L'ancien couvent, abandonné par les religieux après les constructions de 1703, était occupé par les drapiers, les menuisiers, les serruriers et les tailleurs ²⁾.

En face de l'église, du côté de l'Ouest, était la grosse Kelle-rei où logeaient les femmes qui, d'après la règle de Cîteaux, ne pouvaient pénétrer dans le couvent. Ce bâtiment, construit au XVII^m^e siècle, avait remplacé celui que l'Abbé Beatus Papa avait bâti en 1592, et qui avait longtemps servi d'habitation aux Abbés de Lucelle, avant la reconstruction de l'abbaye. Destiné ensuite à recevoir les étrangers qui ne pouvaient trouver place à l'abbaye, il était habité d'ordinaire par deux religieux : le proviseur du couvent, le gross-Keller, comme on l'appelait et le maître de la cuisine, chargé d'accueillir et de traiter les hôtes ³⁾.

C'est dans une des chambres de cette maison que l'illustre Abbé Grandidier trouva la mort. Il était arrivé à Lucelle avec le

tères qui en dépendaient. On y trouve des plans, dessins, armoiries, portraits, sceaux, etc.. Il a fait encore un autre ouvrage intitulé : *Apophysis Lucellensis*. C'est une description des terres ou propriétés de cette riche abbaye, indiquant leur provenance, droits, revenus, etc... Plusieurs des ouvrages de la bibliothèque de Lucelle sont aujourd'hui dans celle du collège de Porrentruy. On en trouve également aux archives de l'Evêché.

(1) La pinte de Lucelle était, pour une grande partie de l'Evêché de Bâle, comme l'étalon des mesures de capacité pour les liquides. Le rôle de la mairie de Bure, de 1360, renfermait cet article curieux : « Item, et si malheur venait, que l'on ne trouve mesure de vin en la chatellenie de Pourrentru, l'on doit aller à Lucellain pour la mesure. et si l'on fault enque (si on ne peut la trouver) l'on doit aller es treize villages de la dicte chatellenie, et en un chescune village doit l'on prendre deux œufs qui font la somme XXVI œufs, lesquels l'on doit brisie, et ce que les dicts œufs emplissent, ce doit contenir et faire la pinte. »

(2) Aujourd'hui, ce bâtiment, qui a survécu à la destruction générale de 1703, est occupé par un poste de gendarmerie.

(3) C'est en qualité de marmiton de la grosse cuisine, qu'entra au monastère de Lucelle, Georges Gobat, né à Charmoille, en 1600, d'une famille de Crém nes, réfugiée pour conserver la foi catholique. Un religieux, ayant reconnu dans le jeune Gobat des dispositions pour l'étude, lui apprit à lire et à écrire, puis lui enseigna les premiers rudiments du latin. Les progrès de l'enfant furent si rapides que l'Abbé Birr s'intéressa à lui, il l'envoya au collège de Porrentruy, où il fit son entrée le premier de sa classe. Ce petit marmiton devint dans la suite le fameux théologien Gobat, dont les écrits jouissent encore d'une grande autorité.

projet de se rendre à Soleure, où avait lieu une réunion de savants suisses. L'Abbé de Lucelle, Grégoire Girardin, préoccupé des intérêts de son couvent déjà menacé par l'esprit révolutionnaire d'alors, l'avait prié d'examiner de près certains titres importants du monastère. Le célèbre historien de l'Alsace avait demandé une chambre à l'hôtellerie où il pût travailler à son aise. La nuit venue, il résolut de la passer au milieu des chartres de l'abbaye. Pour se tenir éveillé, il se fit servir du café dont il prit successivement plusieurs tasses. Tout à coup, il se sent saisi de coliques violentes : il veut appeler à son aide, il se traîne dans le corridor attendant à l'appartement... le mal augmente... il tombe sans connaissance. Le matin, lorsque le religieux hôtelier vint saluer ses hôtes, il trouva l'Abbé Grandier étendu sans vie à la porte de sa chambre. C'était un des derniers jours du mois d'octobre 1787. On supposa que le café, servi à l'éminent historien, contenait quelque substance vénéneuse qui s'y serait glissée à l'insu de tous. Le deuil du couvent, à la nouvelle de cette mort si regrettable, fut immense. L'Alsace tout entière partagea la douleur des religieux et de l'Abbé de Lucelle ¹⁾.

L'hôtellerie existe encore aujourd'hui. C'était l'habitation du directeur des forges de Lucelle. Au rez-de-chaussée, on remarque une très belle colonne monolithe, en marbre veiné de rouge, qui provient d'une carrière voisine du couvent ²⁾.

A côté de l'hôtellerie était un bâtiment à deux étages où logeaient les domestiques de l'abbaye. Les tonneliers travaillaient dans une grande salle, au rez-de-chaussée, au-dessous de la pharmacie. La cuisine séparait les deux salles à manger réservées aux domestiques des deux sexes. Les charrons occupaient l'extrémité du bâtiment.

Vis-à-vis la maison des domestiques étaient les granges où six chariots chargés pouvaient trouver place ensemble, les écuries très renommées dans la contrée pour les beaux chevaux qui servaient aux usages du monastère, les remises qui contenaient les voitures de l'abbaye. Celle de l'Abbé était peinte en vermillon

(1) Ces détails ont été consignés par Mgr Vautrey à qui ils avaient été communiqués par un prêtre octogénaire, M. l'abbé Juif, qui les tenait de témoins oculaires.

(2) La chapelle du Saint-Suaire, à Besançon, a été décorée avec des marbres rouges de la carrière de Lucelle.

et décorée de dorures. Elle était doublée de drap et de soie cramois. Elle avait été faite à Lucelle, en 1768, par le père d'Erard, fabricant de pianos à Paris, et avait coûté 3000 francs; puis venaient les greniers et la forge.

De là on descendait par trente degrés dans la cour inférieure où étaient le colombier et les poulaillers. Un grand bâtiment, qui se prolongeait autour de cette cour, était occupé par le menuisier, le boulanger, les lessiveuses, le boucher et le tanneur. La même eau servait à toutes les usines. Elle passait du moulin à la boulangerie, de là au bassin de lessive, puis à la boucherie, à la tannerie et enfin se jetait dans la Lucelle. Cette eau venait du petit lac qui se trouve à l'ouest du couvent. On en tirait abondamment le poisson nécessaire à la cuisine des religieux. La Lucelle, qui prend sa source à une demi-lieue de là, traverse le petit lac et en sort à travers un rocher de douze pieds d'épaisseur dont une partie a été percée par les moines.

La fontaine, à quatre cornes, qui coulait devant la porte de l'Abbatiale, était surmontée d'une statue dorée de la Vierge. Elle était alimentée par une source excellente qui sortait de la terre au-dessous de l'auberge du couvent.

Sous les fenêtres du couvent, du côté du sud, il y avait un petit jardin pour la culture des fleurs. Au levant se trouvait le grand jardin qui avait cinq cent quatre-vingt-dix-neuf pieds de long, sur cent seize de large ¹⁾. Pour le rendre plus régulier, on avait coupé la montagne sur une profondeur de vingt pieds. D'énormes quartiers de rochers durent être enlevés, les religieux firent presque seuls tout ce travail en 1715. A chaque angle des carrés se trouvait une caisse d'oranger ou de figuier. Ces arbustes trouvaient leur place en hiver dans l'orangerie bâtie en 1725. A l'extrémité du jardin, le jardinier et ses aides avaient leur logement.

Au sud s'étendait une superbe charmille qui atteste encore de nos jours la belle disposition de ce jardin. Au nord, une large terrasse, bornée par un beau verger, formait un agréable promenoir où huit religieux pouvaient facilement circuler de front.

L'abbaye et toutes ses dépendances étaient environnées d'un mur qui entourait le monastère de toutes parts. Construit en

(1) Ce jardin fut fait par l'Abbé Nicolas Delefil.

1726, ce mur avait douze cent quatre-vingt-dix-neuf pieds de long, sur neuf cent quatre-vingt-neuf de large. Une bonne partie de ce mur existe encore.

On pénétrait à Lucelle par deux portes. L'une, appelée Porte de Porrentruy, avait un aspect monumental. Elle était surmontée des armes de l'abbaye et affectait la forme d'un arc-de-triomphe. Une porte latérale, destinée aux piétons, s'ouvrait tout près du logement des cordonniers du couvent et du portier. C'était le portier qui était chargé de distribuer les aumônes du couvent.

A gauche de la grande porte, en dehors de l'enceinte, était l'auberge de Lucelle, bâtie par l'Abbé Deleffils et décorée de ses armes¹⁾. Dès l'origine de l'abbaye, une chapelle avait été construite dans le voisinage de cette auberge, sur l'emplacement d'une source que Saint Bernard aurait bénite en 1124. Cette chapelle, dédiée à la Sainte Vierge, fut réparée en 1325, et consacrée la même année par Gérard de Vuippens, évêque de Bâle, en présence du duc Albert d'Autriche et de sa femme Jeanne de Ferrette qui étaient alors à Lucelle.

En 1657, le 1^{er} mai, l'Abbé Buchinger bénit dans cette chapelle, près de l'autel de la Sainte Vierge, deux cloches apportées du couvent supprimé de Mulbrunn et destinées à Lucelle.

Non loin de cette chapelle, sur le bord de la route de Porrentruy, était le cimetière réservé aux ouvriers de l'abbaye. Près du sentier qui, de l'auberge, conduisait au haut de la montagne, était le carcan fixé à un poteau, signe de la haute juridiction que l'abbaye faisait exercer par ses officiers de justice²⁾.

Sur la hauteur, à une demi-lieue de Charmoille, était la belle ferme de Scholis qui fournissait au couvent le fromage, le beurre, la crème et le lait. Deux granges, séparées par la route, recevaient les récoltes et quarante pièces de bétail à cornes pouvaient trouver place dans les écuries.

(1) Ces armoiries y sont encore.

(2) L'abbaye de Lucelle avait deux baillifs avec leurs officiers subalternes, l'un pour les seigneuries de Lucelle et de Lutterbach, en Alsace, l'autre pour la seigneurie de Löwenbourg, dans l'Evêché de Bâle. En raison de la partie de sa seigneurie, située dans la principauté des évêques de Bâle et de sa seigneurie de Löwenbourg, l'abbaye de Lucelle aurait dû avoir son député à l'Assemblée des Etats de l'Evêché, mais par prudence elle n'y en envoyait pas, préférant se retrancher dans ses immunités, pour éviter les charges de la Principauté.

On pénétrait encore à Lucelle, du côté de l'ouest, par une autre porte, dite la Porte de Delémont. C'était près de cette porte qu'était la borne fleurdelisée qui séparait la France des Etats de l'évêque de Bâle. D'un aspect moins monumental que l'autre, elle s'ouvrait devant deux chemins, dont l'un passant derrière les usines de l'abbaye, et longeant les murs qui en formaient l'enclos, arrivait, après une demi-heure d'ascension, à une métairie appelée Plenhoff. L'autre chemin, auquel la porte aboutissait directement, était bordé de peupliers et de marronniers; il conduisait à la tuilerie du couvent, en longeant le grand étang¹⁾.

A peu de distance, à l'entrée d'une gorge, se trouvait la grotte de Saint Benoît. Elle était assez vaste pour y recevoir tous les religieux du couvent qui, en été, allaient y faire la promenade.

Telle était la célèbre abbaye cistercienne de Lucelle avant sa suppression en 1792. C'était le plus riche et le plus considérable monastère de la Principauté de Bâle, il éclipsait en puissance et en importance l'abbaye de Bellelay. Les moines de Lucelle appelaient ceux de Bellelay : « Nos pauvres frères de Bellelay ».

Lucelle faisait partie de la Confédération ou Confraternité des Quatre Collèges. C'est en 1460 que se forma l'alliance entre les couvents de Lucelle et de Bellelay et les Chapitres de Moutier-Grandval et de Saint-Ursanne, alliance qui, au temps de la Réforme, fut d'un grand secours pour se maintenir mutuellement dans l'ancienne religion. Ils avaient pris les engagements suivants :

1. Ils se rendaient mutuellement participants de tous les biens de chacune des quatre maisons.
2. A la mort d'un membre de chacune de ces maisons, tout prêtre des autres Chapitres devait dire, pour lui, trois fois la messe et les clercs non prêtre trois fois le psautier.
3. Chaque maison s'engageait à recevoir sous son toit les membres d'un monastère ou Chapitre qui pourrait être ravagé ou détruit par la guerre ou l'incendie.
4. Tout conflit entre deux maisons sera réglé à l'amiable par l'arbitrage des autres membres de la Confraternité.

(1) Il y a une quarantaine d'années, trois particuliers, croyant trouver en ce lieu une mine d'argent, firent pendant trois ans creuser les rochers inutilement.

5. Si l'évêque ou quelque seigneur voulait faire peser sur une des églises de l'Union des charges contraires à ses privilèges, les autres lui prêteront main-forte pour la revendication de ses droits.
6. Chaque fois que les gens d'un des Chapitres ou monastères confédérés se rendent dans les autres maisons, on les recevra avec honneur et affection, comme l'exigent les lois de la charité.

Ces statuts furent quelquefois modifiés suivant les circonstances.

Il en est un, dont on ne peut méconnaître l'importance, c'est que tout conflit entre l'un et l'autre des Quatre Collèges fût vidé par les deux Collèges désintéressés dans l'affaire. C'était le moyen d'éviter tout procès avec ses frais et ses longueurs. C'est ainsi, qu'en 1692, un différend s'éleva entre l'abbaye de Lucelle et le Chapitre de Saint-Ursanne concernant des droits à Courgenay.

Les délégués des Chapitres de Moutier et de l'abbaye de Bellelay, le 27 juillet 1692, prennent possession des titres, les examinent et finissent par une reconnaissance des droits contestés. Cette reconnaissance est signée à Lucelle par le Père Léo de la Bresche, économe, et le Père Joseph Jouer, secrétaire, et la paix est faite.

Pour cimenter l'union entre les quatre Corps, surtout à l'époque du soulèvement des paysans de 1730 à 1740, on fêtait chaque année, en été, l'anniversaire de la fondation de la Confraternité. Les délégués se réunissaient à tour de rôle dans les quatre établissements. Là avait lieu un office solennel pour les défunts, puis avait lieu le dîner. Le lendemain, on examinait et on jugeait des conflits qui pouvaient surgir entre tel ou tel membre de l'Association. Puis on se séparait dans la paix du Seigneur. Les Confédérés se trouvèrent, en 1729, dans le cas de se soutenir contre les empiétements de l'évêque de Bâle, Jean Conrad de Reinach, et de faire approuver leurs statuts et leur Confraternité par le Nonce de Lucerne et même par le pape.

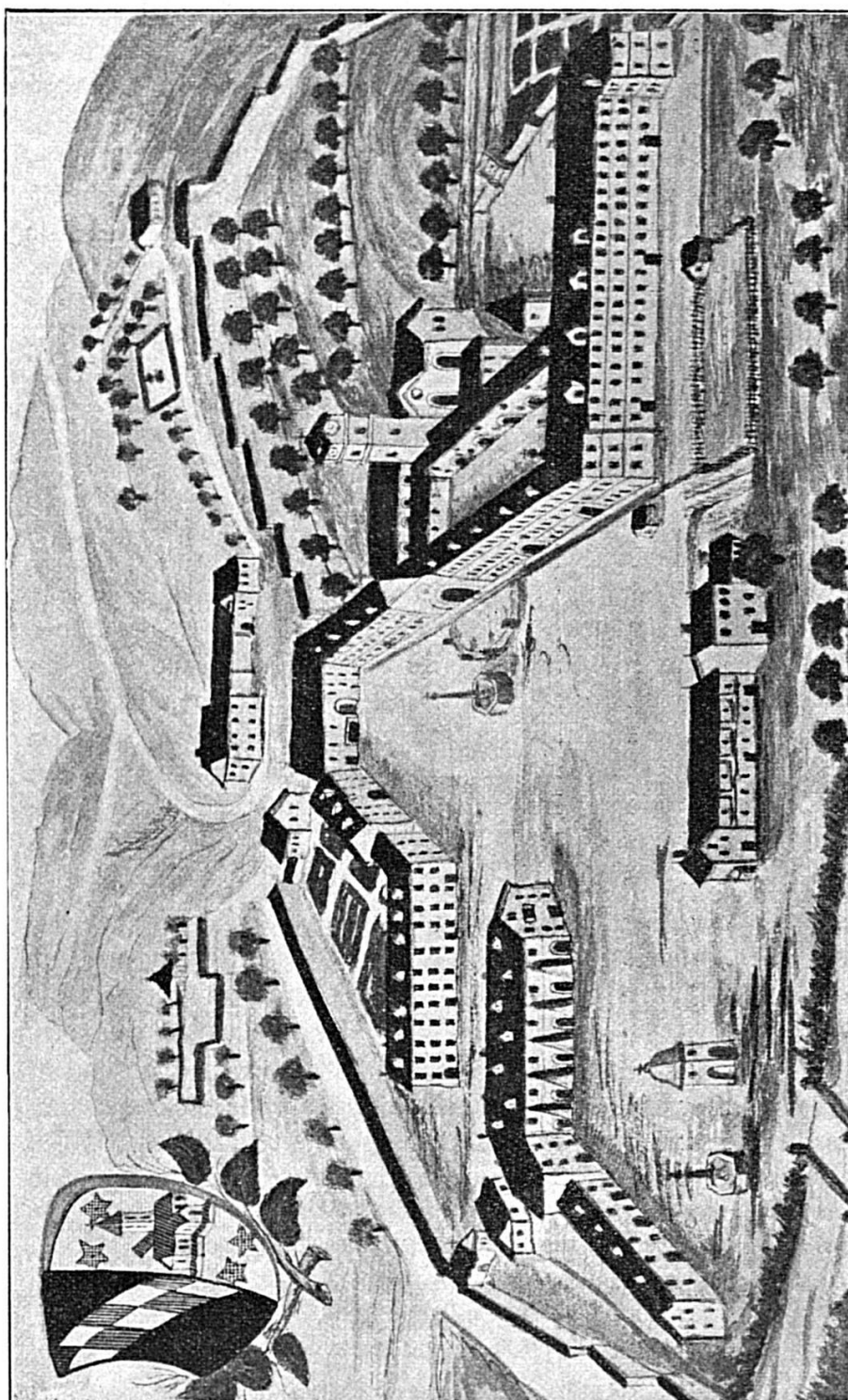
En dehors de l'enceinte de murs qui entouraient le monastère, son territoire s'étendait sur une lieue et demie de longueur et une lieue de largeur. Ce territoire se trouvait en partie dans les

Etats du prince-évêque de Bâle et en partie dans la Haute-Alsace, ancien comté de Ferrette. C'était le Luemswiller ou ban de Saint Pierre, donné à l'abbaye, en 1193, par les nobles de Steinbrunn. En 1221, Frédéric de Ferrette donna à l'abbaye de Lucelle des droits régaliens. Il l'autorisa à exploiter des mines, à battre monnaie au coin de l'Empire, à chasser, à pêcher et à pâturer dans le comté de Ferrette, à y percevoir librement les dîmes de leurs domaines, à établir des péages dans ceux-ci, tout en les affranchissant de ceux du comté de Ferrette. Il lui conféra enfin le droit d'anoblir et de légitimer les bâtards. Lucelle finit par acquérir le couvent du Petit Lucelle ou Klosterlein, en 1505, qui fut réuni à son ban de sorte que le territoire du Grand Lucelle toucha au canton de Soleure.

Bientôt Lucelle augmenta son domaine par l'acquisition de la seigneurie de Löwenbourg. En 1271, l'évêque de Bâle avait acheté, des comtes de Ferrette, le château de Löwenbourg et ses dépendances, qui passèrent, au XIV^{me} siècle, aux Münch de Münchenstein, appelés dès lors de Löwenbourg.

Ces nobles, étant dans la gêne, empruntèrent une somme considérable au couvent de Lucelle, sur l'hypothèque de leur seigneurie de Löwenbourg. Ne pouvant rembourser l'argent prêté, Lucelle acheta à ces Münch, en 1526, la seigneurie de Löwenbourg avec toutes ses dépendances et ses droits, parmi lesquels la haute, moyenne et basse justice, pour la somme de 1300 florins d'or. Münch, dépossédé, se réfugia à Porrentruy où sa race s'éteignit en 1759¹⁾. La juridiction du château de Löwenbourg comprenait, sur la rive droite de la Lucelle, les villages de Movelier, Ederschwiler et Roggenbourg, avec les métairies de Bavelier, de Plennhoff, le Moulin-Neuf, la Schartz, la Graben, le Martinet. Ce nouveau territoire rejoignait le ban proprement dit de Lucelle, embrassant les fermes de la Richers-thul, de Mécolis, de Steinbaden, les forges de Saint-Pierre et le moulin de Bourrignon. Lucelle possédait encore des métairies dans la Haute-Alsace, et celles de Scholis, des Verreries, du Pfaffenloch, de Kohlberg. Toutes ces fermes payaient annuelle-

(1) Il avait à Porrentruy une maison qui appartient aujourd'hui à M. l'avocat A. Kohler.



L'Abbaye de Lucelle, d'après une peinture du XVIII^{me} Siècle.

ment au couvent 2080 florins, c'est-à-dire près de 10.000 francs de notre monnaie et plus de 300 livres de beurre.

Le château de Löwenbourg fut abandonné ¹⁾. Lucelle se bâtit une grande maison seigneuriale sur un plateau voisin, avec habitations de maîtres et de domestiques, granges, écuries et une enceinte murée, avec des tours à chaque porte et des pont-levis. Une belle église était attenante au nouveau prieuré ²⁾. Un incendie, qui dévora une partie des nouvelles constructions, n'empêcha pas l'Abbé de Lucelle, Beatus Papa, de poursuivre les travaux. Il tomba de l'échafaudage et se brisa la tête. On le rapporta à Lucelle où il mourut le lendemain, 14 janvier 1597. On l'ensevelit devant le maître-autel de l'abbaye, à côté de Gaspard de Rhein, évêque de Bâle.

Les travaux du Löwenbourg furent achevés sous son successeur, Christophe Birr. La nouvelle église fut consacrée en 1559 par le Nonce de Lucerne, Jean des comtes de Turiano, évêque de Veglen, en l'honneur de la Sainte Vierge, des Saints Benoît, Bernard et Christophe ³⁾. C'est au Löwenbourg, comme nous l'avons dit, que se réfugièrent les moines de Lucelle, lors des désastres de la guerre de Trente Ans. L'Abbé Norbert Gambach y rétablit l'office divin dans l'église de cette prévôté et c'est dans celle-ci qu'il fut enterré le 2 novembre 1654. Son successeur, l'Abbé Bernardin Buchinger, fit de cette résidence un véritable monastère et ce ne fut qu'en 1657 qu'il put retourner à Lucelle avec sa communauté, composée seulement de 11 religieux.

Löwenbourg fut, jusqu'à la suppression de Lucelle, l'une des plus belles propriétés de cette abbaye qui en fit une prévôté habitée par deux ou trois religieux qui administraient en même temps les paroisses de Movelier et de Roggenbourg.

L'Abbé de Lucelle, comme seigneur de Löwenbourg, pouvait donner la bourgeoisie de ce lieu en faveur d'Alsaciens qui voulaient entrer dans des régiments suisses; plus tard, en 1778, il fut convenu que l'Abbé de Lucelle ne donnerait la bourgeoisie

(1) On en voit encore les ruines imposantes, appelé Hinderschloss.

(2) Le Löwenbourg est aujourd'hui une grande ferme.

(3) Elle existe encore quoique ayant perdu sa pieuse destination. Elle a quarante-cinq pieds de long, dix-neuf de large et trente de haut.

de Löwenbourg qu'à ceux qui s'établiraient dans la seigneurie et y posséderaient des biens ¹⁾).

De la seigneurie de Löwenbourg dépendaient plusieurs fermes. *Bavelier* où Lucelle avait une ferme et un moulin. Le fermier payait au couvent, chaque année, 200 livres bâloises, 800 livres de beurre et un veau gras. Le moulin lui rapportait 130 livres bâloises, 200 livres de beurre et un porc gras. L'étang de *Bavelier* donnait, par année, 200 carpes et 150 truites. *La Selle du roi* rapportait à Lucelle 120 livres bâloises et 50 livres de beurre. *La Combe-ès-Pierre* ou *Steinboden* livrait 130 livres bâloises et 35 livres de beurre. *Le Moulin-Neuf* ou *Moulin de Saint-Pierre*, bâti en 1690 par l'Abbé Pierre Tanner qui put sculpter, au-dessus de la porte de la maison, l'image de Saint Pierre, d'où est venu le nom de Moulin de Saint-Pierre. Ce moulin rapportait à Lucelle 165 livres bâloises, 50 livres de beurre et un porc gras. *La Plennhoff* devait au monastère 300 livres bâloises, 300 livres de beurre et deux veaux gras ²⁾).

En 1689, l'Abbé Pierre Tanner avait construit, entre l'abbaye et Saint-Pierre, un haut-fourneau et une forge. Un incendie, arrivé en 1724, réduisit en cendres ces constructions qui ne furent pas rebâties.

L'abbaye de Lucelle possédait un grand nombre de forêts. C'étaient le Ziegelkopf, le Plemmerwald, Heglewald, Truchet, Combe-Girard, Kuchengraben, les deux Retza, les bois de Scholis et de Montdeprés, Réamsteinwald, Largerwald, Steingrab, Segerkopf et Brestkopf, la grande et la petite forêt de la Schartz, la grande et petite forêt de Löwenbourg, appelée Geistel et Risenkopf.

L'abbaye possédait, en outre, des dîmes, des cens, des rentes dans plus de quatre-vingts localités de l'Alsace, du Brisgau et de la Suisse et dans plus de trente villages des districts de Porrentruy, de Delémont et de Laufon. Aussi l'abbaye avait des receveurs à *Bâle*, *Neubourg*, *Mulhouse*, *Thann*, *Cernay*, *Einsisheim*, *Kientzheim*, *Altkirch*, *Mornach*, *Oltingen* et *Porrentruy* ³⁾).

(1) Löwenbourg, qui est une section de la commune de Pleigne, forme encore aujourd'hui une commune bourgeoise indépendante ayant le droit d'admettre des bourgeois.

(2) Cette ferme appartient, depuis 1877, à la commune de Pleigne.

(3) A Porrentruy, Lucelle possédait une grande maison et une petite église où résidaient deux ou trois religieux et le receveur. C'est dans cette maison que descendait l'Abbé de Lucelle lorsque ses affaires l'amenaient à la cour du prince. On appelle encore, de nos jours, cette propriété : « La Cour aux moines ».

Le couvent de Lucelle avait la collature de vingt-sept paroisses situées dans l'Evêché ou dans l'Alsace. C'étaient *Dornach, Fræningen, Niedermorschwiller, Pfastatt, Anjoutey, Etueffont-le-Haut* ou *Stauffen, Phaffant, Saint-Germain*, jusqu'en 1774, *Blotzheim, Dietwiller, Schierbach, Charmoille, Miécourt, Oberlarg, Pfetterhausen-le-Haut, Winkel, Altenschwiller, Buchwiller, Ferrette, Falgensbourg, Michelbach-le-Haut, Movelier, Petit Lucelle, Roggenbourg, Vieux Ferrette* et *Courgenay*.

A Bâle, Lucelle possédait une grande maison à laquelle était attenante l'église de Saint Bernard. C'est dans ce sanctuaire que fut élu et sacré, le 15 octobre 1495, l'Abbé Théobald II Hyllweg. Au commencement de la Réforme, le 9 février 1529, le mardi de carnaval, le peuple de Bâle, poussé aux derniers excès, se rua sur sa vénérable cathédrale. En un instant tout fut livré au pillage. Autels, statues, ornements précieux, vitraux, tableaux, etc., tout fut mis en pièce. On fit douze bûchers des statues arrachées des églises et on y mit le feu.

Au milieu de cet épouvantable tumulte de ces nouveaux Vandales, on vit le courageux Abbé de Lucelle, Théobald II Hyllweg, prendre sur ses épaules les statues de Saint Bernard et de la Sainte Vierge qui décoraient la chapelle de son Ordre à Bâle, traverser la ville avec son pieux fardeau et rapporter les saintes images à Lucelle, où elles trouvèrent un asile empressé¹⁾. La chapelle de Saint Bernard fut ensuite transformée en écuries par les Bâlois.

L'abbaye de Lucelle fut gouvernée par quarante-six abbés qui, tous lettrés et savants, étaient en rapport avec les illustrations de l'Europe. Plusieurs ont laissé des traces brillantes dans les lettres et la théologie. Son vingt-sixième Abbé, Conrad IV, Holzacher de Bâle, assista aux Conciles de Constance et de Bâle. A Bâle, comme on le sait, il fut l'un des trente-trois électeurs de Félix V. Le pape, Martin V, lui confirma l'usage des pontificaux que Sixte IV avait conféré aux abbés de Lucelle. Il fut le premier vicaire-général de l'Ordre de Citeaux en Germanie, dignité que ses successeurs conservèrent pendant deux cents ans. Conrad IV mourut à Bâle, le 4 avril 1443, après un abbatiat de trente cinq ans.

(1) Epit. fast. Lucell., p. 206.

L'abbaye de Lucelle avait obtenu un grand nombre d'actes de confirmation de ses privilèges, de ses droits de juridiction, etc., des empereurs d'Allemagne, des archiducs d'Autriche et des comtes de Ferrette, plus de trente parchemins attestaient la bienveillance et la haute protection de ces princes en faveur de cette abbaye. On compte plus de cent trente actes de confirmation, de privilèges émanant des Souverains Pontifes, des évêques de Bâle et d'autres hauts prélats. Plusieurs papes avaient pris le couvent de Lucelle sous leur protection spéciale et, en plus d'une circonstance, ils avaient chargé des commissaires spéciaux de veiller à ce que cette abbaye ne soit pas molestée par des seigneurs ecclésiastiques ou séculiers, les autorisant à procéder contre les spoliateurs selon les canons des Conciles.

La renommée de Lucelle était si grande alors que les nobles tenaient à assurer leurs anniversaires dans l'église du couvent¹⁾.

La riche et puissante abbaye de Lucelle, qui exerçait des droits souverains, avec ses domaines, ses prieurés que les siècles avaient respectés et s'étaient transmis à travers tant de générations de moines, devinrent en quelques jours la proie de la Révolution qui, à la fin du XVIII^{me} siècle, renversa pour toujours tant de maisons religieuses.

Le décret de l'Assemblée Constituante du 13 février 1790, qui sécularisait les couvents, ne tarda pas de recevoir son exécution à Lucelle. Pour parer le coup qui le menaçait le couvent de Lucelle adressa à l'Assemblée un remarquable mémoire dû à la plume du Père Marcel Moreau, de Delémont.

« L'abbaye, dit ce mémoire, a plus de six siècles d'existence. Elle a abrité des hommes illustres et des saints. Elle a été la maison-mère de soixante-douze monastères. Lucelle a donné des conseillers aux princes, des chanceliers aux empereurs, des serviteurs dévoués aux papes pour les affaires les plus importantes de l'Eglise. Les religieux de Lucelle prient pour le roi, pour la patrie, pour le repos de l'âme des défunts. Ils ont défriché à la sueur de leur front les biens qu'on veut leur enlever. On n'a jamais pu leur reprocher de mener une vie oisive, ils ont tou-

(1) Répertoire des privilèges de l'Abbaye de Lucelle, de 1124 à 1790, par le Père Jean-Baptiste Etienne, archiviste du couvent.

jours donné à l'étude le temps qui n'était pas pris par la prière et par le travail manuel. De leur plume sortirent des productions de tous les genres de littérature; malheureusement ces productions sont devenues en grande partie la proie des flammes qui, en 1525, lors de la guerre des paysans, consumèrent l'abbaye. Lucelle a conservé son activité, plusieurs de ses religieux desservent des paroisses et annoncent la parole de Dieu; d'autres vont dans toute la contrée porter aux malades les consolations de la religion. Supprimez l'abbaye de Lucelle, vous ôterez le pain à plusieurs centaines de pauvres invalides qui vivent tous les jours des aumônes que cette maison leur distribue. Supprimez cette abbaye de Lucelle, vous enlèverez à trente pères de famille un honnête établissement où ils pouvaient placer avantageusement leurs enfants. Les religieux sont reçus sans dot et leur patrimoine peut se partager entre leurs parents. Supprimez l'abbaye de Lucelle, vous retirerez aux étrangers, aux voyageurs et aux passants l'avantage d'être reçus à bras ouverts, d'y être nourris, logés, soignés. L'ennemi le plus déclaré de notre maison serait obligé de nous rendre justice au sujet de l'hospitalité que nous exerçons indistinctement à l'égard de tous ceux qui veulent nous honorer de leur visite, et cela sans aucun intérêt, dans la seule vue d'exercer les devoirs de religion et d'humanité. L'abbaye de Lucelle jouit de 65.000 livres de rente, des biens qu'elle possède dans le royaume. De cette somme, défalquez 14.000 livres que nous versons dans la caisse de la Chambre ecclésiastique à titre gratuit pour l'Etat; défalquez 16.000 livres que nous payons de pension à MM. de Rochemort, Garcol et Gorgel; défalquez 12.000 livres pour l'entretien et la reconstruction de nos immenses bâtiments; défalquez 8.000 à 10.000 livres pour aumônes... »

Le mémoire se termine par ces mots : « Vous ne souffrirez pas que nous tombions dans la malheureuse nécessité d'abandonner nos foyers, une maison que nous avons choisie librement et dans laquelle nous avons fait vœu de stabilité, sous la sauvegarde des lois ».

Rien ne put sauver la belle abbaye de Lucelle. Les religieux persécutés pour leur attachement à la règle de Saint Benoît, durent bientôt songer à quitter la maison où ils avaient fait vœu de vivre et de mourir. Le 9 août 1792, deux cents prêtres

non assermentés avaient été, par ordre du département, transférés à Lucelle, où ils étaient sous la garde d'un commissaire du gouvernement. Accueillis comme des frères par les religieux, ils espéraient jouir, dans l'antique abbaye, de quelque repos, lorsque le 18 septembre trente volontaires allemands du Haut-Rhin, cantonnés dans le voisinage, vinrent entourer la maison, proférant contre ces malheureux prêtres les plus horribles menaces.

Bientôt cent autres volontaires, campés aux Rangiers, accoururent se joindre à la première bande et pillèrent aux environs du couvent tout ce qu'ils purent. Le commissaire civil, effrayé de l'attitude de ces défenseurs de la République, s'enfuit au Löwenbourg avec quelques religieux. Les autres prirent le chemin de la Suisse. Quelques jours après, le 23 septembre, ordre arrivait aux moines de Lucelle de prêter le serment civique, sinon ils seraient privés de leur pension. La position n'était plus tenable; le 1^{er} octobre, les religieux, qui n'avaient pas encore voulu abandonner leurs cellules, se réunirent une dernière fois à l'église; les larmes aux yeux, le cœur serré, ils firent devant l'autel leur dernière prière, puis ils s'éloignèrent à la hâte cherchant, sur la terre de l'exil, un asile que la France leur refusait.

Le lendemain, la vieille église abbatiale de Lucelle qui avait vu passer sous ses voûtes, pendant quatre siècles, tant de pieux cénobites, venant chaque jour et chaque nuit chanter les louanges du Seigneur; l'église, qui portait sur sa première pierre de ses fondations la bénédiction de Saint Bernard, fut profanée pour ne plus se rouvrir jamais.

Le couvent de Lucelle comptait à sa suppression quarante et un religieux et cinq frères convers, ayant à leur tête l'Abbé Benoît Noblat, de Courtavon, élu le 9 avril 1790 ⁽¹⁾. Le Senior de l'abbaye, le Père Candide Briot, de Porrentruy, habitait Lucelle depuis soixante-deux ans. Il atteignait sa quatre-vingt-troisième année lorsque la Révolution le força de prendre la route de l'exil.

A peine les religieux eurent-ils abandonné leur antique demeure, que les habitants des villages voisins se ruèrent sur

(1) Le portrait à l'huile de l'Abbé Noblat se conserve encore à la cure de Courtavon, où il est mort le 7 décembre 1802.

le monastère, emportèrent ou brisèrent tout ce que les agents du gouvernement ne purent suffisamment protéger. On se hâta de faire un encan de ce qui restait. Le 15 octobre 1792 on vendit, aux enchères publiques, l'orgue, la chaire, les autels ¹⁾, la pompe et les autres meubles du couvent. La vente terminée, on alluma, au milieu de la cour de l'abbaye, un grand feu dans lequel on jeta les portraits des abbés de Lucelle, ceux des princes-évêques de Bâle et d'autres illustres personnages ²⁾ et les tableaux représentant les saints de l'Ordre, pendant ce temps les sans-culottes dansaient autour du brasier en chantant d'ignobles chansons ³⁾.

Il ne restait plus qu'à vendre, comme biens de la Nation, les bâtiments de l'abbaye et les terrains environnants. Ils furent acquis par M. Bruat, d'Altkirch, pour le prix de 2.911 livres tournois. Le couvent, l'abbatiale et l'église furent démolis aussitôt. Les ruines couvrirent tristement, jusqu'en 1801, le sol que Saint Bernard avait sanctifié par trois fois. Le 28 février de cette année, le gouvernement français accorda aux possesseurs de Lucelle le droit d'y bâtir un haut-fourneau. Le 7 juillet suivant, M. Bruat vendit Lucelle à MM. I. G. Meiner, Bornèque et Dinninger qui possédaient déjà les forges de Bellefontaine. Une fonderie fut établie sur l'emplacement des dépendances du couvent. Enfin les forges de Lucelle devinrent la propriété de la maison Paravicini, de Bâle. Toutes ces forges ne prospérèrent pas, elles durent être abandonnées. Les feux d'affinerie, martinets, laminoirs, tréfilerie et scierie cessèrent d'être exploités le 28 février 1882. L'abbaye de Lucelle, fondée par Saint Bernard en 1123, avait 669 ans d'existence.

(1) La chaire et deux autels latéraux ont été conservés. Les autels sont dans l'église de Winkel, la chaire dans une autre paroisse voisine.

(2) Deux portraits, ceux de l'Abbé Deleffs et de l'Abbé Girardin, ont été sauvés de l'incendie et sont devenus la propriété de Mgr Vautrey qui les a légués au collège de Porrentruy, cinq portraits d'évêques de Bâle et trois de chanoines des nobles de Staal, qui avaient échappé aux flammes, sont actuellement en notre possession, nous les avons rachetés à une vente, il y a une trentaine d'années.

(3) Ces détails sont extraits d'un journal tenu par le Père Moreau, du 21 avril 1792 au 27 janvier 1793.

Les Armoiries de Lucelle

Les armoiries de Lucelle, fort belles, ont été peintes par ordre de l'Abbé Laurent Lorillard, en 1638. Elles sont au nombre de trois :

I. Armoiries du monastère de Lucelle.

« D'or à une tour carrée d'argent surmontée d'un toit de gueules, entourée de quatre bâtiments d'argent, aux toits de gueules, avec fenêtres et portes de sable, entourées de murs d'argent, aux toits de gueules, dans un verger de sinople. Le tout dans un écu d'azur chargé de douze étoiles d'or entourées de rayons d'azur foncé. » Ces armoiries parlantes signifient le couvent de Lucelle, les douze étoiles représentent les douze principaux monastères fondés par Lucelle.

II. Armoiries du Chapitre de Lucelle.

« De sable à une main au naturel sortant d'une manche de moine d'argent et d'un nuage d'argent et d'azur, la main portant une crosse d'or. L'écu est entouré d'une bande d'argent. Le tout dans un autre écu de sable. »

Ces deux armoiries sont séparées par une crosse d'or et reliées en bas par une banderole d'or et d'azur avec ces mots de sable : *« Per ultra insignia Monasterii et Conventus Beatæ Mariæ Lucellæ, an : 1638 »*.

III. Armoiries de l'Eglise abbatiale.

« D'azur à la Vierge assise dans une chaire à colonnes de sinople, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux. Les robes de gueules, la Vierge chaussée d'argent reposant sur un coussin de sinople, couronnée d'or, les deux au limbe d'or. »

Au-dessus de l'écu, la couronne d'or, signe de la souveraineté temporelle et les deux limbes d'or. Au-dessus de la couronne *« un ovale de gueules avec ces mots de sable : « Luciscella », le tout entouré de douze étoiles d'or dans des rayons d'azur. Lambrequins d'or et d'azur. »*

Il existe en plus trois autres armoiries de Lucelle qui diffèrent un peu de celle-ci :

1. — Armoiries de Lucelle d'après un sceau de 1666. —

D'azur, chargé en abîme d'une tour entourée de quatre bâtiments au naturel, desquels sortent douze rayons d'or portant douze étoiles d'or.

2. — Armoiries du couvent, les plus anciennes de Lucelle. —

Mi-parties, à droite d'azur à une tour et quatre bâtiments au naturel avec trois étoiles d'or en haut et trois en bas. A gauche de sable à la bande équipollée d'argent et de gueules, qui sont les armoiries de l'Ordre de Cîteaux.

3. — Armoiries du Chapitre. —

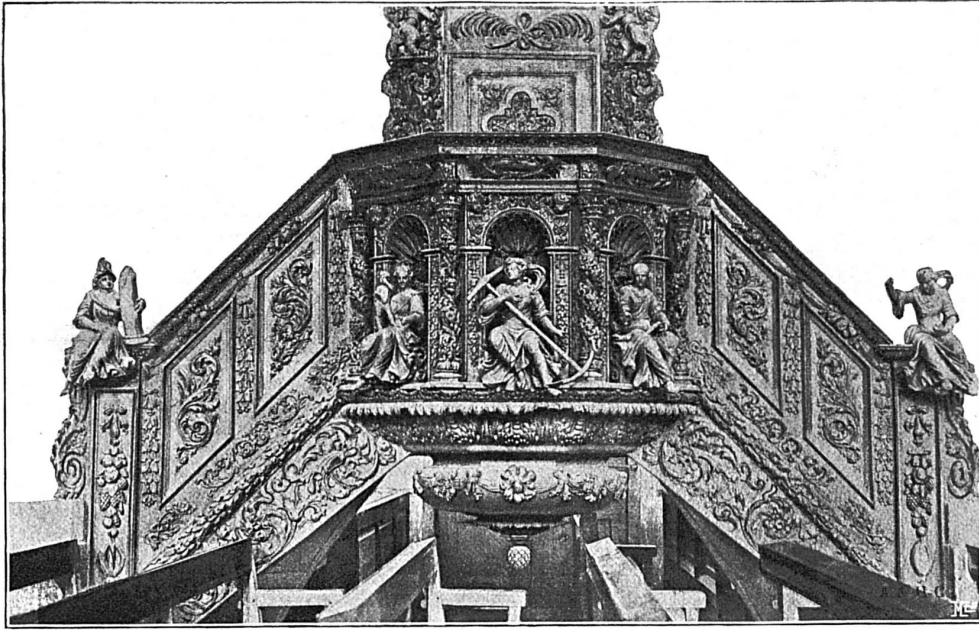
D'azur à la Vierge d'incarnation debout sur un nuage d'or, au-dessus d'un bâtiment au naturel. La robe de la Vierge d'azur, le manteau de gueules, couronnée d'or et nimbée d'or, le bras droit étendu à gauche, la Vierge portant l'enfant Jésus nu, nimbé d'or. Au bas de l'écu une prairie de sinople.

4. —

L'abbaye de Lucelle mettait également dans ses armoiries, dans son sceau, les armes de la seigneurie de Löwenbourg qui lui appartenait. D'azur au lion d'or debout, couronné d'or lampassé de gueules et griffé de sable. Pour cimier le lion d'or comme dans l'écu. Lambrequins d'or et d'azur.

Les moines de Lucelle nous ont légué, à la postérité, les armoiries de tous les abbés de ce couvent⁽¹⁾.

(1) Nous en avons fait plusieurs copies, dont l'une se trouve au Musée jurassien, à Delémont.



Chaire de l'Abbaye de Lucelle, actuellement à Fresse (Haute-Saône)

Catalogue des abbés de Lucelle

1. Stephanus, de 1124 à 1136, mort le 3 janvier.
2. Christianus, 1136, résigne en 1178, mort en 1188, âgé de 100 ans.
3. Alexandre, 1178-1179, mort le 3 octobre.
4. Archenfridus, noble de Besançon, 1179, mort le 1^{er} novembre 1181.
5. Conrad I, aussi appelé Cuno, élu en 1181, mort le 4 mai 1185.
6. Wezelo ou Werner I, de Tiefenthal, en Alsace, 1185-1189.
7. Conrad II, de Rodersdorf, 1189, mort le 6 décembre 1221.
8. Berthold, fils d'Ego, comte d'Urach, 1221, résigne en 1230.
9. Richardus, 1230-1238.
10. Thiemo ou Théobald I, seigneur de Ramstein-Gilgenberg, 1238, mort le 25 janvier 1257.
11. Werner II, 1257, mort le 13 janvier 1268.
12. Conrad III, de Bâle, appelé la Prudence, 1268, mort le 5 septembre 1288. Il résigna en 1286.
13. Nicolas I, de Sulz, en Alsace, 1286, mort le 13 décembre 1292, à l'abbaye de Pâris.
14. Jordan, originaire de Bourgogne, 1293, fut abbé de Bellevaux en 1294.
15. Pierre I, de Charmoille, 1294, résigne en 1298 et retourne à Bellevaux.
16. Burkart, de Landskron, 1298, mort le 7 avril 1303.
17. Jean I ou *Demetrius*, docteur en droit, 1303 mort le 30 septembre 1319. Il mourut à Bellevaux alors qu'il y avait réunion des Abbés de l'Ordre de Cîteaux.
18. Haymo ou *Himier*, 1320, mort le 25 avril 1336.

19. Jean II, 1336, mort en 1340.
20. Rudolf I de Wiegenheim, de Uffholz, en Alsace, 1340, résigne le 26 avril 1349, mort le 1^{er} janvier 1351.
21. Jean III de Charmoille, seigneur d'Asuel, 1349, mort le 30 janvier 1362.
22. Jean IV, comte d'Achalz, en Bohême, 1362, mort le 30 août 1379. Il avait été Abbé de Weingarten, en Souabe.
23. Rodolphe II, de Wattwyler, en Alsace, 1379, il résigne en 1387 pour entrer à Saint-Alban, à Bâle, de l'Ordre de Cluny, où il est mort. Avant son arrivée à Lucelle, il avait été Abbé de Frienisberg, au canton de Berne.
24. Nicolas II Meuwelin, d'Altkirch, 1387, a dû résigner en 1397.
25. Henri I Stockhelm, de Sennheim, en Alsace, 1397, résigne en 1408, mort dans la maison de Lucelle, à Bâle, le 21 décembre 1411.
26. Conrad IV Holzacher, de Bâle, 1408, mort le 4 avril 1443, assista aux Conciles de Constance et de Bâle.
27. Nicolas III Amberg, de Bâle, bachelier en théologie, 1443, mort le 25 avril 1467, vice-chancelier de l'empereur Frédéric III.
28. Jean V Stantenat, d'Uffholz, en Alsace, 1467, Abbé de Salem en 1479, mort le 9 février 1497.
29. Louis Jäger, de Brégenz, 1471, mort le 11 octobre 1495.
30. Théobald II Hylweg, de Thann, 1495, résigne le 20 mai 1532 et meurt, dans la maison de Lucelle, à Altkirch, le 20 avril 1535. Incendie de Lucelle, en 1524, par les paysans réformés.
31. Henri II Sapper, d'Ensisheim, 1532, mort dans la maison de Lucelle, à Porrentruy, le 24 mars 1542.
32. Nicolas IV Rosenberg, de Thann, 1542, mort le 23 mai 1566.
33. Rodolphe III Kuchemann, d'Ensisheim, 1566, mort le 28 décembre 1573.
34. Jean VI Kleiber, d'Altkirch, 1574, mort le 30 avril 1583.

35. Beatus Papa, de Gebwiler, 1583, mort le 14 janvier 1597.
 36. Christophe Birr, de Morschwyler, 1597, mort le 24 août 1625, résigne en 1605.
 37. Jean IV Hanser, d'Ensisheim, 1605, mort, en officiant, le 8 septembre 1625.
 38. Laurent Lorillard, de Porrentruy, docteur en théologie, 1625, mort en exil, au Petit Lucelle, le 29 mai 1648.
 39. Norbert Gambach, d'Ensisheim, 1648, mort le 2 novembre 1654, à Löwenbourg.
 40. Bernardin Buchinger, de Kiensheim, 1654, mort à Löwenbourg, le 5 janvier 1673. Il releva le couvent de Lucelle où il rétablit sa communauté, après une absence de vingt-quatre ans, aux temps de la guerre de Trente Ans.
 41. Edmond Quiquerez, de Grandfontaine, 1673, résigne le 1^{er} février 1677 et meurt le 13 décembre de la même année.
 42. Pierre II Tanner, de Colmar, 1677, mort le 14 mai 1702. Le couvent de Lucelle est brûlé le 6 décembre 1699.
 43. Antoine de Reynold, de Fribourg, 1703, mort le 17 mars 1708.
 44. Nicolas V Delefilis, de Vaufrey, 1708, mort le 6 septembre 1751.
 45. Grégoire Girardin, de Delle, 1751, mort le 9 avril 1790.
 46. Benoît Noblat, de Courtavon, 1790, mort le 7 décembre 1802.
-

Privilèges des Abbés de Lucelle

Abbés.

L'élection de l'Abbé était dévolue aux religieux seuls, les évêques et autres dignitaires ne pouvaient en aucune manière se mêler de l'élection des Abbés. Le jour de leur consécration ou bénédiction, ils faisaient profession de ne rien faire contre les libertés de l'Ordre.

Lors même que l'évêque refuserait de leur donner le sacre, ils pouvaient cependant bénir les novices et exercer dans leur plénitude les fonctions d'Abbé. Dans les procès civils, les Abbés de Lucelle ne pouvaient être traduits que devant l'Empereur seul.

L'Abbé et le couvent exerçaient la basse, moyenne et haute justice. Ils avaient plein droit de juger leurs hommes, d'exercer la justice criminelle, dans le monastère et dans les limites de son territoire, ils pouvaient frapper les coupables de peines corporelles et pécuniaires.

Avocatie.

L'avocatie de Lucelle était exercée par l'Empereur. Le couvent ne dépendait que de l'Empereur et ne relevait que de l'Empire. L'Empereur ne pouvait aliéner les possessions de Lucelle et, à son occasion, il ne pouvait rien exiger du couvent, ni blé, ni vin, ni animaux ou autres choses.

Appel.

L'appel des jugements, sentences et édits des Abbés de Lucelle ne pouvait avoir lieu qu'à l'Empereur seul.

Droits.

L'Abbé de Lucelle pouvait légitimer les enfants naturels par des actes notariés.

Il pouvait arrêter ceux qui commettaient des délits sur tout le territoire de l'abbaye.

Il avait le droit d'asile.

Il pouvait bénir les ornements d'églises, les vases sacrés.

Edifices.

On ne pouvait construire un monastère ou maison religieuse à moins d'une lieue de Lucelle, ni un bâtiment à moins d'un mille des abbayes, granges et autres dépendances, sous peine d'excommunication.

• —————

